

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE MENTHONNEX-EN-BORNES DU 10 DECEMBRE 2018 A 19H30

Le dix décembre deux mil dix huit

Le Conseil Municipal de la Commune de MENTHONNEX-EN-BORNES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Guy DEMOLIS, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Nombre de Conseillers Municipaux présents : 11

Nombre de Conseillers Municipaux excusés : 4

Date de convocation : 3 décembre 2018

Présents : Mmes et MM. Guy DEMOLIS, Bernard SAILLANT, Sébastien PACCARD, Serge CHAMOT, Serge RAGAZZONI, Emmanuel TISSOT, Dominique CARRIER, Sandrine BOCHET, Nathalie HENRY, Jean-Claude CHARTRES, Jocelyne BORNE

Excusés : Mmes et MM. Olivier CHAMOT, Magali STEICHEN, Mickaël BAF COP, Rachel TERRY

Secrétaire de séance : M. Bernard SAILLANT

En préambule, Le maire demande à l'assemblée d'observer une minute de silence à la mémoire de René DUBOUCHET, un ancien adjoint décédé le 28 novembre dernier.

1/ REPRISE DU BISTROT DE MENTHONAY

La vente du fonds de commerce interviendra le 18 décembre 2018 auprès de Maître MERLIN, notaire à Cruseilles.

Le maire représentera la commune propriétaire des murs pour la régularisation du bail commercial.

La future exploitante, Aude RUSCA a confirmé son souhait de développer en plus du bar une activité multi-services avec la Française des Jeux, de la restauration et des pizzas à emporter.

2/ TRAVAUX

*** Inventaire des travaux réalisés ces 2 dernières années**

Financées par la commune, en TTC

- Secteur du Murger et Falconnet

○ Participation aux travaux du Syane	306.295
○ Participation aux travaux d'Orange	35.097
○ Goudronnage de la route du Murger	124.865
○ Goudronnage de la route de Falconnet	14.140
○ Aménagement accotements et réseau eau pluviale	25.576

	TOTAL	505.973
-	Secteur des Maitres, Trosset, La Cote, Labrisée	
	○ Participation aux travaux du Syane	368.158
	○ Recalibrage éclairage public	17.950
	○ Goudronnage route de Labrisée et de La Cote	39.462
	○ Goudronnage route des Maitres	25.576
	○ Goudronnage chemin de Chez Trosset	2.329
	○ Réfection réseau eau pluviale Trosset	7.831
	TOTAL	461.306
-	Secteur du Chef-Lieu	
	○ Création de trottoirs le long RD27	13.464
	○ Travaux marquage et signalétique	4.643
	TOTAL	18.107
-	Bâtiments communaux	
	○ Réfection peinture de l'église	11.499
	○ Mise aux normes handicapés	4.590
	○ Mobilier urbain et espace de jeux	23.000
	TOTAL	39.089
-	Voirie et réseaux	
	○ Voirie communale en bicouche	10.704
	○ Dégâts des eaux	31.760
	○ Entretien de la voirie	26.208
	○ Création d'un parking et terrain de pétanque	7.184
	TOTAL	75.856

Suite à une réunion avec M. DUVERNAY, vice-président du Département et M. FRANCOIS du service de la voirie départementale, il a été convenu la poursuite, en 2019, des travaux de recalibrage de la RD3 entre la Côte et La Rippaz.

*** Viabilité hivernale**

Le marché du déneigement de la voirie communale est confié à 2 entreprises locales (SARL JACQUEMOUD et TP DES BORNES-Mouthon).

3/ PERSONNEL COMMUNAL

Le contrat de travail de M. Olivier CIZERON arrivant à échéance, il est décidé de le titulariser dans sa fonction d'agent technique polyvalent.

4/ REGIME FORESTIER

Suite à plusieurs prospections réalisées sur le territoire communal, en présence du correspondant local de l'ONF et en accord avec ses services, il est décidé d'actualiser la mise à jour du foncier soumis au régime forestier.

5/ URBANISME

Permis de construire :

Projet de constructions de 2 maisons individuelles (Mme et M. MAYIKI Kadishi et Mme et M. COPPOLINO Grégory) au lotissement Nicodet, Allée des Margolliets.

Plan Local d'Urbanisme

Le Cabinet « Territoires Demain » prépare le dossier afin de soumettre au prochain conseil municipal (le 14 janvier 2019) le bilan de la concertation et l'arrêt du PLU.

Assainissement collectif du chef-lieu

Le Préfet a ordonné une enquête publique préalable à l'instauration de servitudes de passages, relative au projet d'extension du réseau d'assainissement collectif du bas du chef-lieu (secteur de Mollesullaz). Cette enquête publique se déroulera du 18 janvier au 5 février 2019 et un commissaire enquêteur (M. Bernard LEMAIRE) se tiendra à disposition des intéressés, en mairie le vendredi 18 janvier 2019 de 8H30 à 10H30 et le mardi 5 février 2019 de 10H à 12H.

6/ BUDGET

Afin d'actualiser certains chapitres du budget de fonctionnement, il est décidé de procéder à des ajustements budgétaires.

Il est également décidé d'attribuer une indemnité de 418.96 € à Mme Dominique ALVIN, comptable du trésor au titre de l'indemnité de conseil.

7/ DEMATERIALISATION DES MARCHES PUBLICS

Conformément à la réglementation, il est décidé de dématérialiser tous les marchés publics supérieurs à 25.000 €.

Une réflexion est engagée au sein de la CCPC pour mutualiser la passation des marchés publics.

8/ CAHIER DE DOLEANCES

L'assemblée est informée que les mairies sont sollicitées afin de relayer de multiples revendications et ainsi devenir des courroies de transmission entre les administrés et le pouvoir exécutif.

A ce sujet le conseil municipal est informé de courriers du collectif des petits patrons et artisans, du mouvement Région Savoie et de l'Ordre des Avocats.

9/ FESTIVAL DES MUSIQUES DU FAUCIGNY

Il se déroulera le 30 juin 2019 à Cruseilles ainsi que dans la plupart des communes de la CCPC.

L'Harmonie Cruseilles-Le Châble ainsi que le comité d'organisation souhaitent mobiliser nos villages pour collaborer à cet événement festif.

Il est décidé de s'y associer en lien avec notre vie associative et de mettre en place un groupe de travail.

10/ DECHETS INERTES

L'attention de l'assemblée est attirée par le développement de dépôts sauvages de déchets inertes sur des terrains agricoles ou naturels, sous couvert d'aménagements dont l'utilité est rarement démontrée et ce, sans aucune autorisation, générant des conflits avec les utilisateurs de la voirie communale. En cas d'abus, le maire utilisera son pouvoir de police pour rappeler à l'ordre les contrevenants et saisir les services de la DDT.

11/ DIVERS

- Parution de MENTHONNEX AU TEMPS PRESENT

Le bulletin d'information annuel réalisé par la municipalité et financé par les annonceurs.

La séance est levée à 21 H 30

Secrétaire de séance
Bernard SAILLANT

Le Maire
Guy DEMOLIS